

Schéma de cohérence territoriale du bassin de vie

Un vaste projet

Depuis le début de l'année 2011, les élus locaux réfléchissent à l'avenir du territoire pour les 20 ans à venir. Une démarche loin d'être inutile. Explications.

Le terme peut paraître, au premier abord, barbare : SCOT. Il signifie schéma de cohérence territoriale et s'adresse au bassin de vie de Coulommiers. Il s'agit d'un document d'urbanisme et d'aménagement du territoire qui « définit à long terme la stratégie globale de développement du territoire, permettant d'anticiper ses futurs emplois, logements et infrastructures et leur localisation, afin d'optimiser son fonctionnement et de préserver et mettre en valeur le patrimoine, les ressources naturelles et les espaces agricoles ».

Etablir un tel document est loin d'être inutile pour le territoire du bassin de vie de Coulommiers, qui regroupe 25 communes, trois communautés de communes, qui compte 45.000 habitants, quelque 12.000 emplois et 19.000 logements...

Trois grandes étapes à suivre

Pour réaliser un tel projet, les protagonistes doivent suivre trois grandes étapes, très précises. La première est un diagnostic de l'état initial de l'environnement. Objectif : évaluer les atouts, les risques et les enjeux futurs du territoire, « au regard des tendances actuelles et passées ».

Ensuite, il y a le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) qui consiste à définir les objectifs stratégiques des politiques d'aménagement.

Dernière étape : le document d'orientations et d'objectifs, qui est en réalité une déclinaison du PADD en orientations d'urbanisme et



Infographie : Le Pays Briard

Le SCOT est un document d'urbanisme et de territoire. Celui en élaboration sur le bassin de vie de Coulommiers concerne 25 communes.

d'aménagement, juridiquement opposables. « Les communes seront chargées par la suite de traduire ces objectifs dans leurs documents d'urbanisme une fois le SCOT adopté », explique-t-on du côté du syndicat du SCOT.

Les démarches sont donc longues. Et en plus du volet fonctionnel, les acteurs se lancent dans une vaste opération de communication. Premier vecteur : le site internet (<http://scotebassinacoulommiers.proscot.fr>) dans lequel il est possible d'obtenir des informations sur « l'état d'avancement, les dates des prochaines expositions et des réunions publiques ». Des expositions ? Oui, des expositions... Elles sont temporaires et durent environ deux mois. Elles ont lieu à chaque étape du SCOT aux sièges des trois communautés de communes concernées ainsi qu'au bureau du syndicat du SCOT du bassin de vie de Coulommiers.

Sur place, au n°13 de la rue du Général de Gaulle, à Coulommiers, il est également

possible de prendre connaissance du dossier puisque différents documents sont proposés. Enfin, il est à noter que des réunions publiques devraient être organisées aux étapes du SCOT. « Le diagnostic est en cours d'élaboration et sera représenté au public lors d'une réunion publique afin d'informer et de recueillir l'avis des habitants du territoire. »

La prochaine rencontre est prévue le vendredi 3 février à 20h30, à la salle des fêtes de Boissy-le-Châtel.

Tout le monde peut apporter sa contribution

L'objectif est donc clairement affiché. Et pour y parvenir, les élus du territoire sem-

blent compter sur les habitants du bassin de vie. « Tous ont la possibilité d'apporter leur contribution, de faire part de leurs remarques et de leurs envies », indique le syndicat. Comment ? Un recueil d'observations est accessible aux sièges des communautés de communes et du syndicat. « Il est également possible de laisser un commentaire directement depuis le site Internet ou bien d'envoyer un courrier. »

La machine du SCOT est désormais en marche. Et bien en marche !

GAËL ARCUSET

Pour réagir à cet article, envoyez-nous un e-mail à l'adresse : g.arcuset@lepaysbriard.com

25 communes concernées

Au total, ce schéma de cohérence territoriale concerne 25 communes briardes (voir la carte ci-dessus) réunies au sein de trois communautés de communes : la Brie des Moulins, la Brie des Templiers et Avenir et Développement du secteur des Trois Rivières.